



**Jocelyne VIDAL**

Candidate UMP aux élections législatives  
Sur la 6ème circonscription de la Haute-Garonne

AUX MEMBRES DU COLLECTIF  
« FRANCAZAL » Monsieur Bernard Gineste

Monsieur,

Vous m'avez interpellée, concernant le projet dit «de reconversion du site de Francazal »,

Ce dossier, je l'ai suivi de part les médias, journal, diffusion audio visuel et par des proches,

La fermeture et maintenant la reconversion du site ont attiré mon attention quand à la suite sur les projets que vous évoquez,

La structure gigantesque que les « élus » des communes héritent poses bien des questions, et tout le public Toulousain en est bien conscient.

Ce que je peux vous dire de ma position, de candidate aux Elections Législatives de la 6ème circonscription, des 10 & 17 juin 2012,

Si je suis élue, je réunirai toute les parties concernées, j'écouterai les positions de chacun, je demanderai aux élus des communes et communautés de communes de prendre position, et je vous accompagnerai dans vos démarches jusqu'à l'aboutissement, d'un « projet construit, ficelé et en accord avec l'environnement, l'emploi, les infrastructures locales, ».

Pour ma part, je défendrai la proposition faites pour un projet de studios de cinéma,

Qui sera un grand « PÔLE » de diversité, d'emploi, pour tous les acteurs de la circonscription,

Nous avons sur la Région Toulousaine, les « PÔLES de L'aéronautique, de la Santé, » nous pourrions ajouter cette nouvelle activité, pour que notre Région rayonne encore davantage,

Par contre, nous nous devons de penser à un aéroport pour désengorger Blagnac et surtout, faire un second atout de transport aérien. Nous pouvons également faire des propositions, d'autres projets,

Notre Région se développe, nous accueillons un nombre de familles conséquentes, Nous ne pouvons ignorer que nous avons besoin d'une seconde plate forme, Toulouse devenu Capitale mondiale de l'aéronautique, nous devons rester compétitif, C'est pour cela, qu'une concertation devient obligatoire.

Un député doit être à l'écoute des événements, des discours, des relations, de la circonscription ou il est élu ;  
Ce dossier n'est pas un dossier ou le Législateur doit voter ou faire voter une quelconque décision des collectivités ;

***Par contre, nous avons le devoir de prendre en considération votre demande du « pour et du contre », le député doit faire le lien avec les élus et maires des communes concernées, même si cela dépasse le cadre du mandat de député.***

Mais nous devons intervenir lorsqu'il y a en jeu des hectares qui vont être utilisés à des fins commerciales, et proposer une rencontre « citoyenne », afin de débattre le bien fondé de cette structure ;

Espérant avoir répondu à vos questions et surtout à vos attentes,

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments dévoués.

Jocelyne VIDAL

Mail : [j.vidal6emecirco@gmail.com](mailto:j.vidal6emecirco@gmail.com)

